haute savoie
le Département

Registre des délibérations du Conseil départemental

Séance du 13 mars 2023
Délibération n° CD-2023-11

haute savoie
le Département

Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- le Registre des délibérations RCD n° 2023-12 du Conseil départemental du 13 mars 2023 (n° CD-2023-011) a été mis en ligne ce jour sur le site Internet du Conseil départemental : www.hautesavoie.fr
  Il est également à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY
  Tél. : 04-50-66-84-20 *sans limitation de durée.*

- **La délibération de cette séance a été télétransmise en Préfecture le 15 mars 2023 et est exécutoire à compter du 17 mars 2023**, date de mise en ligne.

La délibération publiée dans ce document peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.

Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- *17-03-2023 : RCD-2023-12 - Délibérations du Conseil départemental du 13 mars 2023*
- *16-03-2023 : PVCD-2023-11 - Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 30 janvier 2023*
- *15-03-2023 : RA-2023-10 - Arrêtés*
- *09-03-2023 : RCP-2023-09 - Délibérations de la Commission Permanente du 27 février 2023*
- *01-03-2023 : RA-2023-08 - Arrêtés*
- *15-02-2023 : RA-2023-07 - Arrêtés*
- *03-02-2023 : RCD-2023-06 - Délibérations du Conseil départemental du 30 janvier 2023*
- *02-02-2023 : PVCD-2023-05 - Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 12 décembre 2022*
- *01-02-2023 : RA-2023-04 - Arrêtés*
- *25-01-2023 : RCP-2023-03 - Délibérations de la Commission Permanente du 16 janvier 2023*
- *18-01-2023 : RA-2023-02 - Arrêtés*

Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30ème Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental (www.hautesavoie.fr)

Fait à Annecy, le 17 mars 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur Assemblée,

Jean-Pierre MORET

Copie

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE 1, avenue d'Albigny | CS 32444 | F-74041 Annecy Cedex | Tél. +33 (0)4 50 33 50 00 hautesavoie.fr

Les délibérations sont classées par numéros d'ordre croissant sur la base des trois derniers chiffres.

En vue de faciliter la recherche, le sommaire récapitule autour des thèmes ci-après l'ensemble des délibérations et indique leur numéro d'ordre.

THÈMES DE CLASSEMENT

- CONSEIL DEPARTEMENTAL
- ACTIONS MÉDICO-SOCIALES
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- CULTURE
- DÉVELOPPEMENT RURAL
- EAU ET ENVIRONNEMENT
- ÉCONOMIE – RECHERCHE ET TIC
- ÉDUCATION - FORMATION - UNIVERSITÉ
- INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
- LOGEMENT – ARCHITECTURE - HABITAT
- MOYENS DE L'INSTITUTION
- PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL
- PROCÉDURES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- SPORTS ET ANIMATION
- TOURISME
- TRANSPORTS PUBLICS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du 13 mars 2023

DELIBERATION N° CD-2023-011

N° Délib.	Objet
	Education - Formation - Université
CD-2023-011	– Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation : Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique 2023-2028

Registre des Délibérations du CONSEIL DEPARTEMENTAL
Séance du 13 mars 2023

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, dûment convoqué le 28 février de l'an deux mille vingt-trois, s'est réuni, en séance publique, à POLYTECH – Université Savoie Mont Blanc sur le campus d'Annecy-le-Vieux, le 13 mars de la même année à 10 h 00, sous la Présidence de M. Martial SADDIER, Conseiller départemental du Canton de Bonneville.

Les fonctions de secrétaire de séance sont exercées par M. Daniel DÉPLANTE.

Sont présents :

Mme DONZEL-GONET Marie-Louise, M. BAUD-GRASSET Joël, Mme LHUILLIER Myriam, M. TARDY Lionel, M. MAS Jean–Philippe, Mme BOUCHET Estelle, **Vice-Présidents,**

Mmes DULIEGE Fabienne, GAY Agnès, JULLIEN-BRECHES Catherine, MAHUT Patricia, MAURIS Odile, METRAL Marie–Antoinette, MUGNIER Magali, TEPPE-ROGUET Marie-Claire, TERMOZ Aurore, MM. BAUD Richard, BOCCARD Bernard, CATTANEO Marcel, DAVIET François, DEPLANTE Daniel, EXCOFFIER François, MORAND Georges, PUTHOD Dominique, RATSIMBA David, VERDONNET Christian, **Conseillers départementaux**.

Absents représentés :

Mmes BEURRIER Chrystelle, DUBY-MULLER Virginie, GONZO-MASSOL Valérie, LEI Josiane, PETEX-LEVET Christelle, MM. LAMBERT Gérard, PEILLEX Jean-Marc, RUBIN Nicolas

✧✦✧✦✧

Délégations de vote :

Mme BEURRIER Chrystelle à M. BAUD-GRASSET Joël, Mme DUBY-MULLER Virginie à Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme GONZO-MASSOL Valérie à M. DAVIET François, Mme LEI Josiane à Mme GAY Agnès, M. LAMBERT Gérard à Mme JULLIEN-BRECHES Catherine, Mme PETEX-LEVET Christelle à M. RATSIMBA David, M. PEILLEX Jean-Marc à Mme TERMOZ Aurore, M. RUBIN Nicolas à M. SADDIER Martial

Assistent à la séance :

M. le Directeur Général des Services départementaux,

Mmes et MM. les Directeurs Généraux Adjoints,

Mmes et MM. les Directeurs des différents Services départementaux.

haute savoie
le Département

Extrait des Procès-Verbaux des Séances du Conseil départemental

SEANCE DU 13 MARS 2023

n° CD-2023-011

RAPPORTEUR : M. PUTHOD DOMINIQUE

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE 2023-2028

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie dûment convoqué le 28 février 2023 s'est réuni en séance publique, à l'extérieur à Polytech, Université Savoie Mont Blanc, sous la présidence de :

M. SADDIER Martial, Président du Conseil départemental

Présent(e)s :	
Vice-Président(e)s :	Mme DONZEL-GONET Marie-Louise, M. BAUD-GRASSET Joël, Mme LHUILLIER Myriam, M. TARDY Lionel, M. MAS Jean-Philippe, Mme BOUCHET Estelle
Autres membres :	Mme DULIEGE Fabienne, Mme GAY Agnès, Mme JULLIEN-BRECHES Catherine, Mme MAHUT Patricia, Mme MAURIS Odile, Mme METRAL Marie-Antoinette, Mme MUGNIER Magali, Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme TERMOZ Aurore, M. BAUD Richard, M. BOCCARD Bernard, M. CATTANEO Marcel, M. DAVIET François, M. DEPLANTE Daniel, M. EXCOFFIER François, M. MORAND Georges, M. PUTHOD Dominique, M. RATSIMBA David, M. VERDONNET Christian
Représenté(e)(s) : (délégation(s) de vote)	
Mme BEURRIER Chrystelle à M. BAUD-GRASSET Joël, Mme DUBY-MULLER Virginie à Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme GONZOMASSOL Valérie à M. DAVIET François, Mme LEI Josiane à Mme GAY Agnès, Mme PETEX-LEVET Christelle à M. RATSIMBA David, M. LAMBERT Gérard à Mme JULLIEN-BRECHES Catherine, M. PEILLEX Jean-Marc à Mme TERMOZ Aurore, M. RUBIN Nicolas à M. SADDIER Martial	
Absent(e)(s) Excusé(e)(s) :	

Quorum (soit 18 élus) et Délégations de vote vérifiés			
Membres en exercice :	34	Adopté à l'unanimité	
Présent(e)s :	26	Voix Pour	34
Représenté(e)(s) / Absent(e)(s) excusé(e)(s)	8/0	Voix contre	0
Suffrages exprimés :	34	Abstention(s)	0

Vu la loi n º 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1 111-2,

Vu l'article L. 216-1 1 du Code de l'Education,

Vu la délibération n º CG-2002-114 du 18 mars 2002 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier,

Vu la délibération n º CD-2022-164 du 12 décembre 2022 approuvant le Budget Primitif 2023,

Vu la délibération n º CD-2022-0830 du 12 décembre 2022 approuvant la convention territoriale départementale du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027.

Les visas ci-avant ayant été rappelés, M. le Président présente les enjeux que représentent l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour le Département de la Haute-Savoie.

La Haute-Savoie jouit d'un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur et de structures de recherche permettant au territoire de s'inscrire dans le consortium des campus, universités, instituts et laboratoires renforçant ainsi son attractivité et son rayonnement. Ce potentiel scientifique contribue à la dynamique de développement de la Haute-Savoie.

Le Département répond également aux enjeux de la vie étudiante sur son territoire dans ses domaines de compétence pour faciliter ainsi leur réussite. Il s'agit aussi de renforcer les liens entre la recherche académique et leur application dans le maillage territorial local, par des collaborations plus étroites et régulières.

Partenaire historique, le Département a joué un rôle essentiel et décisif dans la constitution du site haut-savoyard de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). En effet, le Département a apporté l'essentiel du foncier et a été le financeur majoritaire des constructions immobilières. Plus encore, il a apporté ses compétences techniques en assurant la maîtrise d'ouvrage de la construction de différents bâtiments tels que la Maison de la mécatronique ou l'extension de la bibliothèque universitaire. Par ailleurs, le Département contribue depuis de longues années au fonctionnement de l'USMB, en lien avec le Conseil Savoie Mont Blanc, pour soutenir des actions répondant aux enjeux locaux. Au-delà de l'USMB, le Département a accompagné les investissements de nombreuses structures d'enseignement supérieur :

- Ecole Supérieure d'arts d'Annecy Alpes (ESMA),
- implantation de l'Université Catholique de Lyon (UCLY),
- implantation de formations dans le domaine de l'image sur le site des Papeteries Image Factory,...

En définissant jusqu'en 2028 les orientations de la politique départementale en matière d'Enseignement Supérieur au travers d'un plan de soutien massif et ce, en cohérence avec les stratégies nationale et régionale, le département inscrit son intervention dans ce domaine au cœur des grands enjeux de la transition économique, environnementale et industrielle, et au cœur de son projet politique.

Depuis la loi NOTRe, le Département, au titre de l'article L. 216-1 1 du Code de l'Education, peut dans le cadre de son propre Schéma de développement universitaire et scientifique, et en cohérence avec les contrats pluriannuels d'établissement, contribuer au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur et établissements de recherche implantés sur son territoire, ainsi qu'aux œuvres universitaires et scolaires.

Ce Schéma de Développement Universitaire et Scientifique (SDDUS) 2022-2028 s'inscrit en cohérence avec les orientations du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 et s'appuiera fortement sur l'implication financière du Département dans le volet territorialisé pour la Haute-Savoie du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2021-2027.

C'est un plan massif sans précédent de plus de 45 millions d'euros au cours de ce mandat pour financer des opérations ciblées, emblématiques, qui fera du département de la Haute-Savoie un territoire des connaissances et des compétences ancré dans le maillage des sites universitaires et de recherche européens voire internationaux.

Cet investissement contribuera en outre à renforcer le lien entre les universités et le monde professionnel, encourager l'intelligence collective et cibler l'employabilité des étudiants à la fin de leur cursus.

Considérant l'intérêt d'amplifier son action pour répondre aux enjeux de son territoire à travers un Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique (SDDUS) 2023-2028,

Considérant que l'adoption d'un Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique permet au Conseil départemental d'investir dans les infrastructures d'enseignement supérieur, d'accompagner les projets de recherche et de transfert de technologie, de rapprocher les étudiants du monde de l'entreprise.

Il est demandé à l'Assemblée départementale de bien vouloir délibérer et statuer.

Le Conseil départemental,
après en avoir débattu et délibéré,
à l'unanimité,

AFFIRME le fort engagement du Département de la Haute-Savoie en vue de favoriser le déploiement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Haute-Savoie,

ADOPTE le Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique (SDDUS) 2023-2028, ci-annexé, qui prévoit un soutien massif aux investissements de 45 MC par le Département de la Haute-Savoie,

INDIQUE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget au fur et à mesure de l'engagement des projets,

DELEGUE à la Commission Permanente l'attribution des subventions pour chacun des projets inscrits dans le Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique 2023-2028.

Délibération télétransmise en Préfecture
le 15/03/2023,
Publiée sur internet et certifiée exécutoire
le 17/03/2023,
Signé,
Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur de l'Assemblée,
Jean-Pierre MORET

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,
Le Président du Conseil départemental,
M. SADDIER Martial

haute savoie
le Département

Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique de la Haute-Savoie 2023-2028

La Haute-Savoie jouit d'un ensemble d'établissements d'enseignement supérieurs et de structures de recherche permettant au territoire de renforcer son attractivité et son rayonnement, mais aussi de répondre aux enjeux de la vie étudiante haut-savoyarde ainsi qu'aux besoins du tissu économique local.

En définissant jusqu'en 2028 les orientations de la politique départementale en matière d'Enseignement Supérieur et ce en cohérence avec les stratégies nationale et régionale, le département inscrit son intervention dans le domaine de l'enseignement supérieur au cœur des grands enjeux de la transition économique, environnementale et industrielle, et au cœur de son projet politique.

Chiffres clés :

- 1 Université pluridisciplinaire : l'université Savoie Mont Blanc ;
- 6 Écoles supérieures d'ingénieur et de commerce : IPAC (2 sites en Haute-Savoie : Annecy et Ville-la-Grand), ITII (Annecy), UCLY (Annecy), ECORIS (2 sites en Haute-Savoie : Annecy et Gaillard) ;
- 3 Instituts de soins infirmiers : Epagny-Metz-Tessy, Ambilly, Thonon et 4 Instituts de formation d'aides-soignants (Rumilly, Epagny-Metz-Tessy, Ambilly, Thonon) ;
- 1 École supérieure d'Arts Annecy Alpes ;
- 1 École des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy ;
- 1 École nationale des industries du lait et des viandes à La Roche-sur-Foron ;
- 1 antenne Gobelins École de l'image ;
- Des Classes préparatoires aux grandes écoles pour les filières scientifique, économique, technologique et littéraire dans 2 lycées à Annecy et Argonay ;
- 72 BTS en Haute-Savoie rassemblant 3 136 élèves à la rentrée 2021.

Zoom sur l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) :

A l'échelle bi-départementale :

- 5 300 diplômés par an ;
- 7 composantes de formation : 3 UFR, 2 IUT, 1 école d'ingénieurs et 1 IAE ;
- 18 unités de recherche dont 11 unités mixtes avec le CNRS, l'INRAE et l'IRD ;
- un département dédié à l'innovation pédagogique : Accompagnement pédagogique, promotion de l'enseignement numérique et à distance pour la réussite des étudiants (APPRENDRE) ;
- un Pôle touristique d'excellence : « Montagne Inventive » ;
- 3 campus des métiers et des qualifications : Mécanique connectée et fonctions support (campus d'excellence ; Passy-Cluses), Hôtellerie et tourisme de montagne (Thonon), Construction durable et innovante (Annemasse et Nord Isère) ;
- 3 campus connectés : Évian, Faverges-Seythenex, Bourg-Saint-Maurice.

Et plus spécifiquement sur le domaine universitaire d'Annecy :

- 4 976 étudiants à la rentrée 2021 ;
- 1 institut d'administration des entreprises : IAE Savoie Mont Blanc rassemblant 1 154 étudiants à la rentrée 2021 ;
- 1 institut universitaire de technologie : l'IUT Annecy rassemblant 2 699 étudiants à la rentrée 2021 ;
- 1 école d'ingénieur : Polytech Annecy rassemblant 668 étudiants à la rentrée 2021 ;
- 5 unités de recherche : l'IREGE, le LAPP, le LaPTh, le LISTIC et SYMME.

Elle obtient de bons résultats dans toutes ses missions :

- ✓ 1e université française pour la mobilité sortante Erasmus depuis 2008 ;
- ✓ 1e université française pour l'impact à deux ans des publications scientifiques (Hcéres, 2021) ;
- ✓ 58e établissement au monde pour les collaborations internationales en recherche (Best global universities, 2022) ;
- ✓ 2e université française pour les médailles dans les compétitions sportives mondiales (JO, X-Games, championnats du monde, universiades) ;
- ✓ seule université pluridisciplinaire sans santé française à figurer dans le classement de Shanghai (801-900) ;
- ✓ autour de la 10e place en France pour la réussite étudiante ;
- ✓ des taux d'insertion professionnelle systématiquement supérieurs aux moyennes nationales.

L'USMB est depuis 2020 membre fondateur de l'alliance européenne UNITA. *Universitas Montium*. *Universitas Montium* est une alliance de six universités dont l'objectif est de promouvoir une nouvelle forme de coopération à l'échelle européenne.

En 2019, les établissements de Haute-Savoie accueillaient 68 % des 22 358 étudiants haut-savoyards.

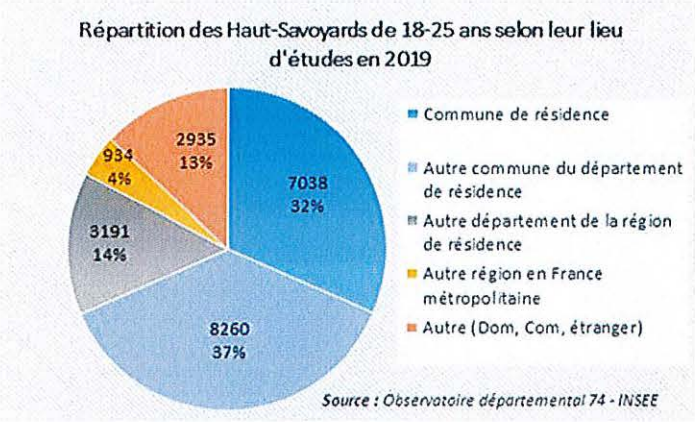

Un Département de la Haute-Savoie engagé de longue date :

Le Département est un partenaire historique de l'ancrage territorial et de l'accompagnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Haute-Savoie. Il a joué un rôle essentiel et décisif dans la constitution du site haut-savoyard de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). En effet, le Département a apporté l'essentiel du foncier et a été le financeur majoritaire des constructions immobilières. Plus encore, il a apporté ses compétences techniques en assurant la maîtrise d'ouvrage de la construction de différents bâtiments tels que la Maison de la mécatronique ou l'extension de la bibliothèque universitaire. Par ailleurs, le Département contribue depuis de longues années au fonctionnement de l'USMB, en lien avec le Conseil Savoie Mont Blanc, pour soutenir des actions répondant aux enjeux locaux. Au-delà de l'USMB, le Département a accompagné les investissements de nombreuses structures d'enseignement supérieur :

- Ecole Supérieure d'Arts d'Annecy Alpes (ESAAA),
- implantation de l'Université Catholique de Lyon (UCLY),
- implantation de formations dans le domaine de l'image sur le site des Papeteries Image Factory,
- etc.

Depuis la loi NOTRe, le Département, au titre de l'article L.216-11 du Code de l'Education, peut, dans le cadre de son propre Schéma de développement universitaire et scientifique, et en cohérence avec les contrats pluriannuels d'établissement, contribuer au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur et établissements de recherche implantés sur son territoire, ainsi qu'aux œuvres universitaires et scolaires.

Le Département de la Haute-Savoie entend donc poursuivre et amplifier son action pour répondre aux enjeux de son territoire à travers son Schéma Départemental de Développement Universitaire et Scientifique (SDDUS) 2023-2028.

Celui-ci s'inscrit dans les nouvelles ambitions portées par le Département depuis le mois de juillet 2021, visant à s'engager dans une dynamique plus ambitieuse de développement au service des hauts-savoyards à travers cinq objectifs :

1. avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des haut-savoyards,
2. veiller à l'excellence environnementale du Département et avoir une stratégie « bas-carbone »,
3. assumer pleinement la responsabilité sociale du Département, dans les politiques en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de l'insertion et de l'enfance - famille,
4. promouvoir l'image du Département, 1er partenaire des territoires,
5. renforcer la qualité du service public pour permettre la réalisation de notre projet pour la Haute-Savoie.

Ce SDDUS 2023-2028 s'inscrit en cohérence avec les orientations du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 et s'appuiera fortement sur l'implication financière du Département dans le volet territorialisé pour la Haute-Savoie du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2021-2027.

L'ambition du SDDUS pour la Haute-Savoie est d'ancrer sur le territoire des structures d'enseignement supérieur et de recherche d'excellence ouvertes sur l'international permettant de répondre à l'épanouissement du potentiel humain des étudiants, aux besoins du territoire et du tissu économique local. Le SDDUS doit contribuer à répondre tant aux besoins actuels que de préparer l'adaptation aux enjeux de mutation et de transition à venir.

Ainsi, le Département de la Haute-Savoie à travers sa politique propre articule son SDDUS autour de 3 axes :

I. Soutenir massivement l'investissement pour des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche de qualité

Il s'agit non seulement d'accompagner l'investissement dans des locaux et outils de qualité pour conforter l'attractivité de nos établissements d'enseignement supérieur mais aussi d'ancrer sur l'ensemble du territoire des formations bénéficiant de structures adaptées pour l'épanouissement des étudiants au plus près des besoins du tissu économique local.

1.1 Campus d'Annecy de l'Université Savoie Mont Blanc : rénover l'existant et préparer l'avenir

Le Département poursuivra son accompagnement historique pour maintenir l'attractivité du Campus annécien de l'USMB et poursuivre son développement en soutenant les différents projets d'investissements.

⇨ Projet Immobilier Prioritaire 2 : site d'accueil de l'IUT (tranche 1)

Il s'agit de créer sur le Campus un site d'accueil, de vie et d'animation en rendant plus lisible les services aux étudiants et aux usagers. Espace polyvalent d'animation de campus, ce site d'accueil regroupera des activités de Vie Etudiante et de Campus, des associations ainsi que des services aux étudiants.
Coût prévisionnel : 5 M€ HT – **participation du Département : 2,5 M€** dont 2 M€ déjà engagés par délibération n° CP-2021-0707 du 18 octobre 2021.

⇨ Rénovation de l'IUT phase 1 et phase 2

Le maintien en état du parc immobilier est indispensable pour assurer l'attractivité du campus et les bonnes conditions de travail des étudiants, optimiser les coûts de fonctionnement et répondre aux enjeux de sobriété énergétique et « bas-carbone ». Cette opération consiste en une rénovation thermique, une mise en conformité et une adaptation fonctionnelle de l'IUT. Celle-ci se déroulera en 2 phases.
Phase 1, coût prévisionnel : 7 M€ HT – **participation du Département : 6 M€**.
Phase 2, coût prévisionnel : 10 M€ HT – **participation du Département : 10 M€.**

⇨ Maison de l'Action Publique Internationale (MAPI) phases 1 et 2

La construction de la Maison de l'Action Publique Internationale (MAPI) a pour objectif d'accueillir un ensemble de formations de langues étrangères et de management international. Le projet prévoit également la construction de la Ruche, lieu d'innovation entrepreneuriale, d'activités, d'idées, visant à favoriser les synergies croisées entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'entreprise et des collectivités locales sur un même lieu physique. La volonté de minimiser l'empreinte carbone du bâtiment et aboutir à une performance énergétique et environnementale élevée sont les fils conducteurs du projet.
Coût prévisionnel : 30 M€ - **le Département assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération et participera à hauteur de 18,1 M€**.

⇨ Formation professionnelle et Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)

Il s'agit de créer un bâtiment sur le Campus universitaire accueillant la formation professionnelle et l'Institut National Supérieur des Professeurs d'Ecole (INSPE) qui offrira des possibilités de rapprochement pédagogique et opérationnel de l'INSPE avec d'autres structures universitaires, ainsi que des infrastructures du CNRS et du CROUS.
Coût prévisionnel : 14 M€ HT – **participation du Département 4 M€.**

1.2 L'Ecole supérieure d'arts Annecy Alpes (ESAAA) - phase 2

L'Ecole Supérieure d'Arts Annecy Alpes (ESAAA), qui fait partie de l'ensemble des Marquisats à Annecy depuis 1993, propose une offre de formation allant du 1er cycle (bac+3) au 3ème cycle (bac+8). Il s'agit de poursuivre le projet de restructuration et de rénovation des bâtiments du site classés « Patrimoine du XXème siècle », afin de permettra à l'ESAAA de disposer de locaux suffisants en surface et adaptés pour dispenser correctement son enseignement, et développer des projets innovants.
Coût prévisionnel : 6 M€ - **participation du Département : 2,4 M€**.

1.3 Rayonner sur l'ensemble du territoire

Le Département soutiendra les projets permettant de mailler le territoire de structures d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

- ⇨ l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) de Thonon

Ce projet consiste en la rénovation et l'aménagement des bâtiments existants et en la création d'une extension sur le site de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) de Thonon. Il permettra de développer le projet LACS (Laboratoire d'Accueil, Formation Continue et Service) qui vise à créer une dynamique de coopération tant pour les aspects liés à l'accès au lac et aux moyens de prélèvements, que pour les stages d'étudiants et des résidences de chercheurs. Ainsi sera développé un ensemble de plateformes d'analyses environnementales, de services et de formation, tournées vers un objectif double de recherche scientifique de haut niveau mais aussi de partenariat et de co-construction de recherches avec des partenaires multiples et non académiques.
Coût prévisionnel : 4 M€ - **participation du Département : 2 M€.**

- ⇨ ZAC Etoile Annemasse « Grand Forma ».

Pour mémoire, le Département s'est engagé par délibération n° CP-2021-0440 du 07 juin 2021, hors CPER, en faveur de la construction du Pôle de formations supérieures « Grand Forma » sur la ZAC Etoile Annemasse-Genève. Ce projet vise à accueillir une offre de formations spécifiques répondant aux besoins des entreprises, notamment des métiers en tensions.
Coût prévisionnel : 5,357 M€ - **participation du Département : 1 M€.**

Ainsi, c'est plus de 45 M€ que le Département prévoit d'investir en faveur des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche de Haute-Savoie.

II. Accompagner le développement de projets de recherche et de transfert de technologie répondant aux enjeux du territoire

Il s'agit de poursuivre l'accompagnement des actions répondant aux écosystèmes clés de la Haute-Savoie :

- Mécanique de précision, mécatronique, robotique ;
- Industries créatives / images en mouvement ;
- Industrie du sport outdoor ;
- Tourisme.

A cet effet, le Département souhaite poursuivre son soutien aux activités de recherches de l'USMB autour de 5 actions prioritaires :

- Cofinancement d'allocation de recherche ;
- Soutien aux projets de recherches des laboratoires ;
- Appui au transfert de technologie entre les laboratoires et les entreprises du territoire ;
- Soutien aux plateformes technologiques ;
- Appui à la documentation.

III. Rapprocher les étudiants du monde de l'entreprise, leur ouvrir une fenêtre sur l'international

L'enjeu de l'enseignement supérieur est d'aller au-delà de la formation académique des étudiants. Cette période charnière dans une vie est pour eux l'occasion de s'ouvrir sur l'international et le monde de l'entreprise. Il conviendra d'accompagner les initiatives favorisant l'employabilité des étudiants et le goût de l'entrepreunariat en réponse à leurs aspirations, et aux besoins tant du tissu économique local que de nos entreprises rayonnant à l'international.

Le Département souhaite contribuer à offrir aux étudiants les meilleures conditions dans leurs parcours de formation par différents leviers :

- l'information pour un choix éclairé de leur cursus en favorisant les liens avec les collèges et les établissements du secondaire à destination des élèves et leurs parents, et à destination des enseignants et personnels d'encadrement ;
- l'ouverture sur le monde de l'entreprise : entrepreneuriat étudiant et rapprochement étudiants-entreprises pour l'innovation ;
- l'accompagnement des formations professionnalisantes répondant aux besoins des entreprises, notamment dans les secteurs en tension ;
- l'accompagnement des actions favorisant l'ouverture du personnel enseignant et des étudiants sur l'international.

Au-delà de l'action des établissements d'enseignement supérieur, il conviendra de s'appuyer sur les structures bénéficiant d'une expérience de longue date.

Le Club des entreprises de l'USMB, créé en 1991, mobilise entreprises et institutions avec pour objet de connecter le monde de l'entreprise avec celui de l'université en activant trois grands leviers :

- l'apport de compétences issues des entreprises pour favoriser la professionnalisation de l'enseignement ;
- la promotion des filières de l'université auprès des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, via les stages et l'alternance ;
- la création de collaborations en réseaux grâce à des événements transversaux, pour diffuser une culture de l'entreprise à l'université.

La Fondation partenariale USMB rassemble des entreprises, des collectivités locales et l'université Savoie Mont Blanc dans une perspective de développement territorial. Elle a pour objet de :

- développer des synergies et partenariats, et favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre l'USMB et le monde socio-économique dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de la formation afin de permettre l'émergence et la mise en œuvre de projets stratégiques sur de filières prioritaires d'avenir, en lien avec les territoires, en particulier de Savoie Mont Blanc et ses acteurs ;
- promouvoir la notoriété, le rayonnement et l'attractivité de l'USMB sur le plan national et international ;
- contribuer à la valorisation de la recherche de l'USMB, à la diffusion et au transfert de connaissances ;
- soutenir l'USMB et accompagner une réflexion commune dans la mise en place de projets endogènes structurants, permettant de faciliter son développement et d'améliorer son organisation pour faire face aux enjeux présents et à venir.

Enfin, à travers ses autres politiques le Département peut également intervenir en faveur des étudiants pour améliorer leur quotidien :

- par le schéma départemental de l'habitat, le Département peut soutenir la production de logement social dont les résidences sociales pour étudiants ;
- par l'action de la Maison Départemental des Personnes Handicapées, interventions en faveur des étudiants porteurs de handicap ;
- etc.

Les réalisations, projets et objectifs identifiés dans ces documents stratégiques constituent les fondements de l'engagement du Département en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Conseil départemental s'autorisera à faire évoluer et adapter ses interventions en fonction des besoins exprimés dans le temps par les acteurs et partenaires ainsi que par la population haut-savoyarde.

Publication du Conseil départemental de la Haute-Savoie
Direction Assemblée

Directeur de la Publication : M. SADDIER Martial, Président du Conseil départemental

Publié le 17/03/2023

Impression : Imprimerie du Conseil départemental

Contact : Direction Assemblée - Conseil départemental de la Haute-Savoie
1, Avenue d'Albigny – CS 32444 – 74041 ANNECY CEDEX
Tel : 04-50-33-50-69